

## Compte-rendu CHSCT du 28 mars 2022

- **Point d'information COVID-19**

La vigilance reste de mise, car on observe une **recrudescence du nombre de nouveaux cas** (691 nouveaux cas le 25/03 dans le Tarn). La Direction a recensé un peu plus d'une dizaine de cas sur les 4 dernières semaines et un peu plus d'une centaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) est intervenu pour **recommander le port du masque**, notamment dans les lieux clos et/ou de forte densité, et s'est fait le relai des Médecins de Prévention qui ont critiqué une levée des restrictions trop précoce.

**Solidaires Finances Publiques** a indiqué que les agents ne sont pas dupes de cette « liberté retrouvée » à quelques semaines des élections présidentielles. Conscients des risques, vous n'hésitez pas à mettre le masque en vous adaptant aux circonstances. Il faut bien évidemment **continuer à appliquer les gestes barrières**.

**Solidaires Finances Publiques** a, à nouveau, évoqué la possibilité d'installer des **capteurs de CO<sup>2</sup>**, en particulier sur les grands plateaux, les salles de réunion, les accueils. L'utilité de cet outil est avant tout de sensibiliser à la qualité de l'air dans les services (nécessité d'aérer, impact du nombre de personne,...). Comme l'a signalé l'ISST, ce n'est pas un moyen de lutter contre la COVID, même si le renouvellement de l'air permet de limiter sa propagation.

- **Rapport d'activité 2021 du CHSCT**

Il sera à retrouver sur Ulysse 81 (rubrique Conditions de vie au travail / CHSCT). Cette présentation a été l'occasion pour Solidaires Finances Publiques de rappeler toute **la compétence et l'efficacité de notre Secrétaire Animateur, JP PICCHI**. Rappel important à l'aube de la suppression du CHSCT, qui sera remplacé par une Formation Spécialisée attachée au Comité Social d'Administration, fruit de la réforme de Transformation de la Fonction Publique. Les Secrétaires Animateurs, dont l'avenir est encore incertain, doivent survivre à cette réforme !

- **Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022**

La note définit plusieurs axes prioritaires pour 2022 : la prévention des risques liés aux nouveaux modes de travail (en particulier le télétravail), anticiper et prévenir les risques liés aux projets de réorganisation, la vigilance quant au contexte sanitaire, la prévention des risques de désinsertion professionnelle et l'accompagnement au retour à l'emploi, la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces notes sont toujours pleines de bonnes intentions, mais sont rarement accompagnées de moyens.

Ainsi, la **prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles** ne peut pas se limiter à une e-formation. Très clairement, notre ministère fait de la comm' sur un sujet ô combien sensible, et donc médiatique, et se contente de chercher une certification. Largement insuffisant !

La **prévention des risques de désinsertion professionnelle et l'accompagnement au retour à l'emploi** devrait se faire en lien avec la Médecine de Prévention... Mais que peut faire un médecin en temps partiel dont l'activité se partage sur 3 départements ? Pourquoi ne recrute-t-on pas des infirmières pour au moins prendre en charge une partie des tâches liées aux visites médicales ? Toujours insuffisant !

La **prévention des risques liés aux projets de réorganisation** devrait s'appuyer sur l'expertise des acteurs préventeurs que sont notamment le Médecin de Prévention, l'ISST et les ergonomes du Ministère. Nous ne revenons pas sur le 1<sup>er</sup>, mais nous apprenons à l'occasion de ce CHSCT que notre ISST qui se partageait déjà entre 5 ou 6 départements va en prendre 2 de plus à sa charge... Par ailleurs, avec le basculement vers les CSA (Comités Sociaux d'Administration), il faudra réussir à leur ménager une place pour leurs interventions, ce qui pourrait ne pas être aussi simple qu'en CHSCT. Quant aux ergonomes, ils sont si peu nombreux qu'ils n'interviennent que sur les très gros projets... Bref, moyens très insuffisants et en recul !

S'agissant de la **prévention des risques liés aux nouveaux modes de travail**, signalons en revanche un gros travail engagé en lien avec l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) sur le **Télétravail**. Il faut dire que c'est un sujet de société qui a explosé avec la pandémie et qui présente de forts enjeux. Cela pose des questions nouvelles en matière d'organisation du travail, interroge le collectif de travail divisé entre présentiel et distanciel... Le sujet des **Risques Psycho-Sociaux chez les encadrants de proximité** qui doivent faire face à toutes ces questions est à prendre très au sérieux. Il faut donc espérer que ces travaux apportent des réponses.

Par contre, nous constatons toujours l'**absence de moyens matériels et/ou financiers pour permettre une bonne installation des télétravailleurs** chez eux (mis à part un 2<sup>ème</sup> écran heureusement fourni sur demande). La Direction envisage cependant de prêter des vieux sièges de bureau, encore en bon état, aux agents qui en exprimeraient le besoin, et en sachant qu'il n'y en aura pas suffisamment pour tous les télétravailleurs du département.

- **Propositions de dépenses**

Le CHSCT va financer des formations de maniement des extincteurs et des sessions de recyclage pour les secouristes.

Sont aussi prises en charges les dépenses de petit matériel : souris ergonomiques, tapis de souris, bras d'écran, supports flexdesk, trolley...

Des travaux seront aussi financés : installation d'un chauffe-eau sanitaire au R-1 du CFiP de Castres, changement des lumières des sanitaires au R+1 du CFiP de

Mazamet, centralisation de la fermeture des futurs volets roulants du CFiP d'Albi, mesures d'empoussièremement supplémentaires dans le cadre des travaux au CFiP d'Albi sur recommandation de l'ISST.

Solidaires Finances Publiques a rappelé la proposition de réfection des sols abîmés du CFiP de Castres, a défendu et obtenu la mise en réserve d'une partie du budget dans l'attente de devis.

Solidaires Finances Publiques a également évoqué les idées exprimées par les agents pour le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail, mais qui n'entraient pas dans ce cadre. L'une d'elle relève du CHSCT : les stages « ergonomie du poste de travail ». Des formations seront donc prochainement proposées.

- **Point d'information sur les projets immobiliers**

Mesures RADON :

Elles ont été renouvelées pour Mazamet et Castres, suite aux travaux visant à régler le problème d'émanations supérieures au seuil réglementaire. Seuls les résultats pour Mazamet sont connus à cet instant et on peut noter une importante amélioration, mais encore insuffisante (plus de 2000 avant travaux aux archives et au local informatique et moins de 1000 après, le seuil étant fixé à 300). Il faut donc des travaux supplémentaires, même si, comme déjà écrit, **la situation au vu de l'usage des locaux ne présente pas de danger pour la santé** (rappel de l'ISST).

Cité administrative :

Le déménagement est toujours prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Le dossier suit son cours avec des réunions prévues pour affiner l'installation des bureaux. Le gros point noir reste le parking (150 places pour 450 agents toutes administrations confondues) ; des négociations sont en cours.

Rue du Roc :

Bercy ayant accepté le financement, les fenêtres de la cantine pourront être remplacées, en même temps que pour le reste du bâtiment. Le calendrier s'étale de mai à novembre (en espérant que le contexte international ne bloque pas les matières premières nécessaires pour la fabrication des ouvrants).

- **Questions diverses**

Problème de rats à Lavaur : une nouvelle intervention auprès de la mairie sera faite.

Mise à jour des plans d'évacuation : en cours.

Campagne DUERP : la note départementale va sortir ; le Directeur a particulièrement insisté auprès des chefs de service sur la nécessité d'apporter toute l'attention nécessaire à ce sujet, avec notamment l'organisation de réunions de service.